

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7283801301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7283801301>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 mars 2022** sur **Actu.fr - Alpes Mancelles Liberees**
Pour le département : **72 - SARTHE**

AVIS DE CESSION

Acte reçu par Me Guillaume BOUVET, notaire associé au MANS, avec la participation de Me CASSARA notaire à ARNAGE le 28/02/2022, enregistré

La Société dénommée SOCIETE EN NOM COLLECTIF ANGEBAULT, SNC au capital de 152.45 € €, dont le siège est à ARNAGE (72230), 106 avenue Nationale, identifiée au SIREN sous le n° 393305198 et immatriculée au RCS de LE MANS

A CEDE à :

La Société dénommée LES COMPTOIRS DU SOLEIL, SNC au capital de 150 000,00 € €, dont le siège est à REQUEIL (72510), 491 route du Moulin de Courcelles, identifiée au SIREN sous le n° 901 827 709 et immatriculée au RCS de LE MANS

Un fonds de commerce de café bar tabletterie loto journaux snack auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac connu sous le nom de BAR DU CENTRE situé et exploité à ARNAGE (Sarthe) 106 avenue Nationale

Prix : 470 000 €

- éléments incorporels pour 440.000,00 €

- éléments corporels pour 30.000,00 €

Payé partie comptant et partie à terme.

Propriété au jour de l'acte et prise de possession au 01/03/2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me CASSARA, notaire à ARNAGE (72230) 17 rue de la Gare, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.

Pour insertion.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

